



Frais

Les frais encourus par l'investisseur servent à couvrir les frais de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais limitent le potentiel de croissance du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de dilution	0.40%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.42%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

La commission de dilution correspond au montant maximal pouvant être prélevé par le Fonds sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation étant donné qu'il n'y a pas encore suffisamment de données disponibles ou pertinentes. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus ; ces derniers peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants n'incluent pas :

- Les coûts des opérations de portefeuille à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie au titre de l'acquisition ou de la cession d'autres fonds.

Les frais d'échange s'élèvent à un maximum de 0.40% du montant d'achat ou de rachat en faveur du Fonds.

Des informations complémentaires relatives aux frais figurent dans le prospectus, au chapitre « Commissions, frais et aspects fiscaux ».

Performances passées



- Le Fonds a été lancé en 1993 et cette classe d'actions en 2015.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- Des informations supplémentaires sur le Fonds, le prospectus et les Statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, Tél. : +352 262 1251, ainsi qu'auprès de la société, JSS Investmentfonds, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- Les dispositions fiscales au Luxembourg peuvent influencer votre situation fiscale.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Le document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds JSS Investmentfonds. Le prospectus et les rapports réguliers sont produits pour l'ensemble du fonds JSS Investmentfonds.
- Face aux tiers, chaque compartiment de JSS Investmentfonds est responsable sur son actif uniquement eu égard à ses engagements. Entre investisseurs, chaque compartiment est une entité autonome et ses engagements lui sont imputés dans les comptes annuels.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent au chapitre « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires des compartiments de JSS Investmentfonds peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.